



PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires

Belfort, le 02 MAI 2024

Synthèse de la consultation

établie au titre de l'article L 120-1-II du code de l'environnement
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public
défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement

Objet : Projet d'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département du Territoire de Belfort, et son annexe le plan de gestion cynégétique du sanglier

1. Déroulement de la procédure

- Date de la publication de la note de présentation et du projet : 21 mars 2024
- Durée minimale de la consultation : 21 jours
- Date limite de remise des avis : 11 avril 2024
- La consultation est close le 11 avril 2024 à 23h59.
- Durée de mise en ligne de la synthèse des observations et des motifs de la décision : 3 mois.

2. Bilan de la consultation

Aucun courrier électronique ou papier n'a été réceptionné durant la phase de consultation.

Le directeur départemental des territoires


Olivier CHAPPAZ

